

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jonathan KURKIENCY, maire.

Election du secrétaire de séance : Michel HOUOT

BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE

Le maire présente au conseil municipal le budget primitif général de 2020.

La section fonctionnement est équilibrée avec 736 460,90 € en dépenses et recettes.

La section investissement est excédentaire avec 860 564,38 € en dépenses et 911 060,08 € en recettes.

Le budget est approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions.

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le maire rappelle au conseil municipal les taux d'imposition de l'année précédente. Il est proposé de maintenir les taux pour 2020, à savoir :

- Taxe d'habitation : 18,06 %
- Taxe Foncière : 9,95 %
- Taxe Foncière Non bâti : 19,54 %
- CFE : 17,49 %

Les taux proposés sont maintenus pour 2020, par 14 voix pour et une abstention.

BUDGET PRIMITIF 2020 EAU

Le maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'eau de 2020.

La section fonctionnement est équilibrée avec 129 744,63 € en dépenses et recettes.

La section investissement est excédentaire avec 72 221,43 € en dépenses et 132 227,52 € en recettes.

Le budget de l'eau est approuvé à l'unanimité.

PRIX DE L'EAU 2020

Le maire rappelle au conseil municipal que la section fonctionnement du budget de l'eau est déficitaire. Il propose de revoir les tarifs de l'eau pour équilibrer le budget et préparer les futurs investissements. Il ajoute qu'en 2026, la compétence eau sera reprise par la Communauté de Communes et le prix risquera d'être en forte hausse.

Actuellement, le prix de l'eau, taxes comprises est de 1,40 €, détaillé comme suit : 1 €/m³ - 0,05 € agence de bassin - 0,35 € antipollution.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter le prix de la part fixe (location de compteur) à 15 € au lieu de 8 €, et fixe le prix de l'eau à 1,20 €/m³.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RANDONNEE SOLIDAIRE « COUPS DE CŒUR »

La parole est donnée à François BERG, conseiller municipal, délégué du Lunévillois de l'ADDOTH pour la présentation du projet de randonnée solidaire du 23 août 2020 sur le site des étangs et en forêt. Le Comité des Fêtes et le Tennis Club Montois s'associent à ce projet. Différentes animations seront proposées. Les bénéfices seront reversés à l'association des soignants hospitaliers de Lunéville et à la Croix Rouge de Lunéville.

Il est demandé une subvention à la commune. Le conseil municipal, hormis la présence de M. BERG, concerné par cette manifestation, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle par 10 voix pour, 3 abstentions et 1 contre. Par 10 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal fixe cette subvention à 500 €.

TRAVAUX SYLVICOLES

Le maire présente le devis de l'ONF concernant le dépressage et le nettoyage du jeune peuplement de la parcelle 22 (bois du Rhinonant) et la parcelle 23 (bois Jimbeau) pour un montant de 3 510 € HT.

Le conseil municipal unanime accepte le devis de l'ONF d'un montant de 3 510 € HT.